

Diagnostic GPI

CONSEIL ÉCONOMIE CIRCULAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE : 1 jour

TARIF :

Adhérent : 1 500 HT / jour

Non-adhérent : 1 650 HT / jour


PLUS D'INFORMATIONS

ANIMATION

Experts VIA industries : équipes santé sécurité environnement et équipes performance durable

PUBLIC

Toute entreprise susceptible d'avoir au moins 5 tonnes de matières plastiques sur site

 Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap

Pour sécuriser la lecture du décret, gagner du temps et éviter les achats d'équipement inutiles ou surdimensionnés, Via Industries vous propose cet accompagnement personnalisé. Dans un premier temps notre équipe devra visiter le site afin d'évaluer les risques de pertes et de fuites des granulés. Puis, lors de la restitution, nous vous proposerons un plan d'action zone par zone et une aide aux choix des équipements.

Notre connaissance pointue du secteur de la plasturgie et de la réglementation nous permettra de nous adapter à vos besoins et de vous proposer un plan d'action pertinent et raisonnable pour garantir votre conformité.

Éléments de contexte à prendre en compte

Le décret n°2021-461 relatif à la prévention des pertes de granulés plastiques industriels dans l'environnement rend obligatoire :

- La mise en œuvre de procédures prévenant la dispersion des granulés dans l'environnement ;
- Le cas échéant, la mise en place d'équipements, de dispositifs de confinement et de récupération prévenant le rejet des GPI dans l'environnement ;
- Enfin, un audit obligatoire par un organisme certifié devra être réalisé tous les 3 ans

OBJECTIFS

- Evaluer les risques de pertes de granulés plastiques industriels sur votre site
- Proposer un plan d'action
- Vous accompagner dans le choix des équipements adaptés à mettre en place en fonction des besoins réels de votre entreprise

PROGRAMME

- Visite du site
- Evaluation des risques de pertes et de fuites des granulés
- Restitution
- Plan d'action zone par zone
- Aide aux choix des équipements

CONTACT

NORMANDIE / HAUTS-DE-FRANCE / ILE-DE-FRANCE / GRAND-EST

Julien Mottin - 06 82 93 88 00 - j.mottin@via-industries.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Chanez Addadi - 06 60 13 76 70 - c.addadi@via-industries.fr

BRETAGNE / CENTRE-VAL DE LOIRE

Romain Gislott - 07 65 17 99 36 - r.gislott@via-industries.fr

PAYS DE LA LOIRE / NOUVELLE-AQUITAINE

Florence Montandon - 07 72 45 25 72 - f.montandon@polyvia-formation.fr

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Fabrice Lescure - 07 65 17 97 21 - f.lescure@via-industries.fr
Carole Milleret - 07 56 05 45 91 - c.milleret@polyvia-formation.fr

OCCITANIE / PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Kathia Leandre - 07 56 05 35 47- k.leandre@polyvia-formation.fr

VIA Industries, Organisme de formation agréé, déclaration d'activité enregistrée n°11922138892

 **VIA Industries**
Expert-conseil pour le développement des industries